





Annabelle FAUVERNIER

Élections législatives des 12 et 19 juin 2022

Titulaire

J'ai 51 ans. Engagée dans la vie politique locale, j'ai été élue en 2020 conseillère municipale et communautaire à Saint-Gaudens.

J'exerce en tant que libérale après avoir travaillé pendant 22 ans dans les énergies renouvelables, en particulier sur les barrages de la Garonne.



Robin PELLUCHI Remplaçant

J'ai 58 ans. Je suis graphiste indépendant depuis 20 ans après avoir enseigné cet art pendant 12 ans. Parallèlement, je suis militant associatif très actif dans un mouvement d'éducation populaire, ce qui me motive pour la NUPES.

Le rassemblement de la gauche et des écologistes est un moment historique pour mettre fin à la casse sociale et environnementale à l'oeuvre. Nous avons désormais un chemin pour faire face aux enjeux sociaux et environnementaux, pour l'intérêt commun, pour les plus fragiles avant les plus puissants.

Pour le Comminges et le Savès, nous portons l'espoir d'une République sociale et écologique dans un renouveau démocratique, pour la ruralité et la rénovation urbaine, pour la justice sociale, pour le climat et le vivant.

Le fil de mon parcours est l'engagement, je vais au bout des sujets dans la clarté, la transparence et la coopération. Je porterai les 650 mesures de la NUPES avec fierté et en responsabilité à l'Assemblée nationale. Vous pouvez compter sur moi pour répondre à nos besoins locaux.

Partage régulier, permanences délocalisées, implication citoyenne, un Forum social et un Forum du vivant : c'est notre innovation démocratique pour le territoire.

Relevons ensemble les defis indissociables de la justice sociale et du vivant, donnons de la force a nos convictions pour un avenir desirable.



avec le soutien de JEAN-LUC MÉLENCHON

- @AnnabelleFauve
- @ @annabelle.fauvernier
- @annabellefauvernier
- lesecologistes2022.fr

NOUS SOUTENONS LA NOUVELLE UNION POPULAIRE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE



Gagner plus pour vivre mieux

- Bloquer et baisser les prix des produits de première nécessité
- Porter immédiatement le SMIC à 1500 euros nets par mois
- Augmenter les pensions de retraite à 1500 euros minimum par mois pour une carrière complète et 1063 euros pour le minimum vieillesse
- Déconjugaliser et revaloriser l'allocation aux adultes handicapés (AAH) au niveau du SMIC
- Instaurer la gratuité des quantités d'eau et d'électricité indispensables à la vie digne et aller vers la gratuité de la cantine scolaire

Une économie au service du peuple et de la planète

- Réhausser les ambitions climatiques de la France avec pour objectif une baisse de 65 % des émissions à horizon 2030 (au lieu de 40 % actuellement)
- Passer à une agriculture écologique et paysanne, accompagner la sortie de l'élevage intensif, en finir avec la maltraitance animale et les pesticides
- Créer au moins un million d'emplois grâce à l'investissement dans la bifurcation écologique et sociale
- Investir massivement dans les énergies renouvelables et la rénovation totale d'au moins 700 000 logements par an
- Rendre progressif l'impôt sur les sociétés pour favoriser les TPE-PME
- Requalifier les travailleurs des plateformes numériques en contrat de travail salarié

Le Progrès social et humain

- Rétablir la retraite à 60 ans à taux plein avec 40 annuités de cotisation, avec une attention particulière pour les carrières longues, discontinues et les métiers pénibles
- Créer la garantie d'autonomie : dès 18 ans, plus personne ne touchera moins que le seuil de pauvreté, soit 1063 euros par mois
- Rembourser tous les soins prescrits à 100 %
- Recruter et revaloriser 100 000 soignants pour l'hôpital public et 240 000 personnels pour les EHPAD, lutter contre les déserts médicaux
- Passer à la 6° République pour une véritable démocratie (RIC, proportionnelle) et des droits nouveaux, comme le droit de mourir dans la dignité
- Dédier 1 % du PIB à la culture pour soutenir les artistes et les créateurs
- Reconstruire l'école publique laïque et gratuite : réduire le nombre d'élèves par classe, objectif zéro décrocheur, recruter, revaloriser et former les personnels

La justice fiscale

- Rétablir l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF)
- Mettre en place l'impôt universel pour les multinationales qui font du profit en France
- Instaurer un héritage maximal à 12 millions d'euros



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site

www.lesecologistes2022.fr



